

*PROJET
ASSOCIATIF
Et
INSTITUTIONNEL*

*Maison de Quartiers de
Chêne-Bourg*

Décembre 2011

Table des matières

1. Contexte.....	3
1.1. Spécificités et contexte communal.....	3
1.2. Populations accueillies au Centre de loisirs.....	6
2. Présentation de l'association et de ses acteurs.....	8
2.1. Historique.....	8
2.2. Axes prioritaires, missions et objectifs stratégiques.....	8
2.2.1. Axe socio-éducatif.....	8
2.2.2. Axe associatif et socioculturel.....	9
2.3. Organisation et ressources.....	10
2.3.1. L'Assemblée Générale.....	11
2.3.2. Le Comité de Gestion.....	11
2.3.3. L'équipe professionnelle.....	12
2.3.4. Situation géographique et locaux.....	13
3. Domaines d'action.....	14
3.1. Espace d'accueil libre tout-public.....	14
3.2. Activités spécifiques pour les enfants.....	15
3.2.1. La grande récré.....	16
3.2.2. Les centres aérés.....	16
3.2.3. Spectacles enfants.....	16
3.3. Actions Jeunesse.....	16
3.3.1. Samedis ados.....	17
3.3.2. Centre aéré d'été.....	17
3.3.3. Les Jobs Ados.....	17
3.3.4. Les discos.....	18
3.4. Actions spécifiques populations adultes.....	19
3.4.1. Repas aînés.....	19
3.4.2. Soirées femmes.....	20
3.5. Cours de développement personnel.....	20
3.6. L'art comme moyen d'expression : un espace d'exposition.....	20
3.7. Manifestations et événements.....	21
3.8. Travail en réseau.....	21
4. Evaluation.....	23
5. Objectifs prioritaires pour 2012-2013.....	24
5.1. Identité associative du Centre.....	24
5.1.1. Contexte et objectifs stratégiques.....	24
5.2. Esprit citoyen et vivre-ensemble.....	26
5.2.1. Contexte et objectifs stratégiques.....	26
6. Programme d'action.....	28

1. Contexte

1.1. Spécificités et contexte communal

L'histoire de la commune est profondément liée à l'entité plus large des « Trois-Chêne » (regroupement de Chêne-Bougerie, Thônex et de Chêne-Bourg). En effet, les péripéties du passé ont séparé et réuni tour à tour les trois communes. La commune de Chêne-Bourg à proprement parlé est créée en 1869 par le Grand Conseil genevois. Depuis cette date, l'entité des Trois-Chêne comporte trois communes, dont la plus petite et la plus jeune du canton : Chêne-Bourg. L'enchevêtrement du tissu urbain et l'histoire commune des trois entités font cependant toujours unité, et c'est pourquoi les liens entre les trois communes sont aujourd'hui encore vivaces (centre sportif commun, journal « Le Chênois », etc.)¹. Cette continuité des territoires se traduit aussi dans le fait que le Centre de loisirs touche indistinctement les habitants des trois communes, comme nous pouvons le constater dans la fréquentation quotidienne de l'accueil.

A la fin de 2010, la commune de Chêne-Bourg comptait une population résidente de 8'100 habitants, sur une surface de 128 hectares, ce qui en fait la plus petite commune du canton du point de vue de la superficie². C'est par contre la 3^{ème} commune relativement à la densité d'habitants par Km², qui s'élève à 6,324 à fin 2010. Ceci témoigne du caractère largement urbain de la commune, et de la petitesse relative des logements, puisque la moyenne communale se situe à un peu plus de trois pièces par logement (cuisine comprise), pour une moyenne un peu supérieure à deux personnes par logements³. On peut donc faire l'hypothèse d'une forte promiscuité vécue par nombre d'habitants de la commune, et du besoin de pouvoir mener des activités à l'extérieur.

A l'heure actuelle, la commune est en pleine évolution. Un projet majeur, la construction de la ligne ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), va prochainement transformer en profondeur la physionomie d'une partie de la commune, avec à la clef un grand projet immobilier prévu sur l'ancienne zone ferroviaire et industrielle autour de la gare. De même, des tensions font jour sur le plateau de Bel-Air, en vue d'une plus grande urbanisation du secteur. Enfin, un peu plus loin, le projet de construction sur la parcelle des communaux d'Ambilly aura certainement une influence non négligeable sur la commune. Tous ces projets auront un impact important sur le Centre de loisirs, vu le nombre important de nouveaux logements prévus et l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire des Trois-Chêne.

Une autre caractéristique marquante de la commune concerne sa situation géographique particulière sur la route entre Annemasse et Genève. Lieu de passage et de frontière depuis la période romaine, la commune est un lieu de transit important

¹ Cf. pour plus de détails sur l'histoire des « Trois-Chêne » l'Annuaire officiel 2010, organe officiel des communes de Chêne-Bougerie, Chêne-Bourg et Thônex, Décembre 2009, pp. 144-147.

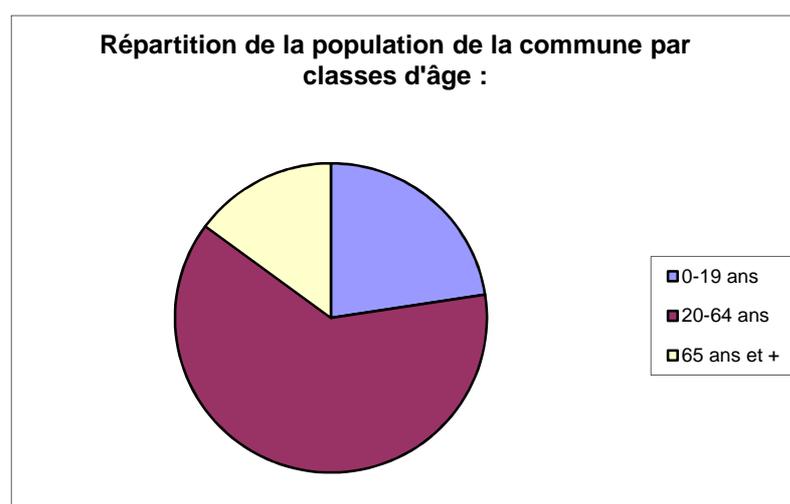
² Cf. le classement des communes genevoises présenté sous <http://www.ge.ch/statistique/communes/welcome.asp>

³ Cf. OCSTAT, « Les conditions d'habitations dans le canton de Genève, résultats du recensement fédéral de la population 2000 », Communication statistiques No 23, décembre 2005.

dans la perspective de l'agglomération franco-valdo-genevoise en plein développement. Ainsi, ce sont sur l'ensemble du canton plus de 350'000 véhicules qui chaque jour franchissent la frontière dans les deux sens, dont une large part sur l'axe Annemasse-Genève (douanes de Mon-Idée, Moillesullaz, Thônex-Vallard, Fossard), sans compter les usagers du train ou d'autres transports publics⁴. Etant donné sa place centrale sur la route Annemasse-Genève, richement desservie par les transports publics (ligne de tram, bus, train), la commune draine chaque jour un important flot de pendulaires qui transite par le territoire communal. Ceci se remarque dans le quotidien du Centre de loisirs par la forte diversité dans la provenance géographique des usagers, dont une part non négligeable de personnes résidant en France.

Selon les données récoltées auprès de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT)⁵, on peut considérer que le territoire de la commune peut être divisé en plusieurs sous-secteurs présentant une morphologie urbaine spécifique : le secteur « Vieux Bourg » (1'034 habitants en août 2011) regroupant les petits immeubles du centre historique du Bourg, le secteur « Petit-Senn & Floraire » (2'121 habitants), composé d'immeubles d'habitations mixtes, le secteur « Chêne-Bourg centre » autour de la place de la gare (2'325 habitants) composé d'immeubles et d'une ancienne zone artisanale-industrielle, le secteur « Plateau de Bel-Air » (1'461 habitants) composé d'une vaste zone villa, et enfin le secteur « Petit-Bel-Air » (1'131 habitants), composé de barres de petits immeubles construits dans les années 50-60.

Toujours selon les données de l'OCSTAT (août 2011), la population des jeunes (0 à 19 ans) représente à Chêne-Bourg 1'829 individus, soit une part de 22,6% de l'ensemble de la population de la commune. La population active (20-64 ans) représente 5'066 individus, soit une part de 62,5% de la population communale. Enfin, les personnes âgées (65 ans et plus) regroupent 1'205 individus, 14,9% de la population de Chêne-Bourg. Le graphique ci-dessous résume ces données :

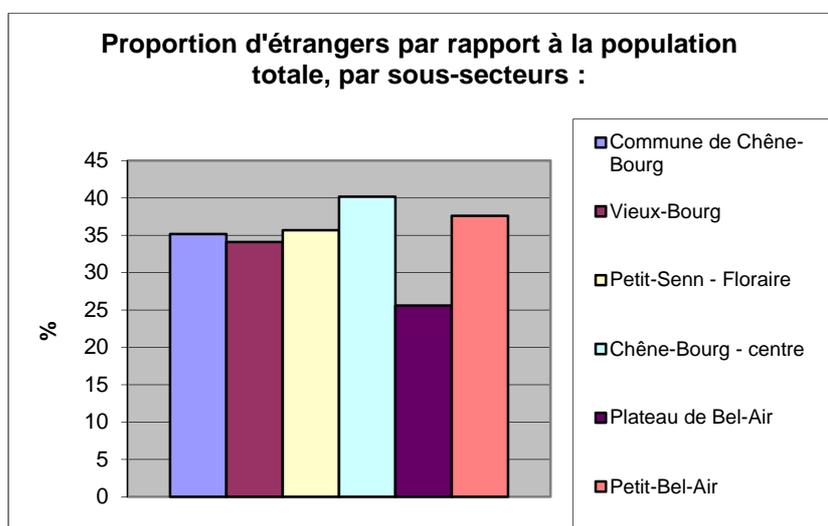


⁴ Des données plus détaillées sont disponibles dans : CITEC ingénieur conseil, « Comparaison des enquêtes aux frontières 2002 et 2005 », rapport technique, septembre 2006.

⁵ Cf. les données statistiques présentées sous <http://www.ge.ch/statistique/communes/tableaux.asp?commune=13#3>

Si l'on compare ces données avec les moyennes de l'ensemble du canton, on remarque que la commune de Chêne-Bourg se distingue par une proportion légèrement plus importante de jeunes sur la commune (22,6% à Chêne-Bourg par rapport à une moyenne cantonale de 21,6%). Les autres catégories d'âge sont légèrement inférieures aux moyennes cantonales. Quant à la provenance géographique de ces jeunes, on remarque que la majorité habite les sous-secteurs Chêne-Bourg centre et Petit-Senn-Floraire, regroupant des quartiers d'habitation plus récents, tandis que les sous-secteurs Vieux-Bourg et Petit-Bel-Air regroupent des populations en moyenne plus âgées, ce qui s'explique par la présence de constructions plus anciennes habitées par des populations vieillissantes⁶. Enfin, il est encore notable de remarquer que parmi l'ensemble des jeunes de la commune, une proportion de 41% provient de familles de catégories socioprofessionnelles modestes (ouvriers ou sans emploi). Ce constat peut se lire encore une fois dans la population accueillie au Centre de loisirs, notamment dans le cadre de l'accueil libre comme nous le développerons dans le point suivant.

Enfin, sur le plan de l'origine socioculturelle, on note à la fin août 2011 une proportion de 35,2% d'étrangers résidant la commune, soit un chiffre un peu moindre que sur l'ensemble du canton (39,65% d'étrangers au niveau cantonal). Sur le territoire communal, la proportion d'étrangers est la plus élevée dans les sous-secteurs Chêne-Bourg centre (40,2% d'étrangers) et Petit-Bel-Air (37,6%), qui regroupent les habitations à loyers les plus modestes. A l'inverse, le sous-secteur du Plateau de Bel-Air est celui où le nombre d'étrangers relatif à la population totale est la plus faible (25,6%), tandis que les autres sous-secteurs géographiques sont peu ou prou dans la moyenne communale. Le graphique ci-dessous résume ces données :



Parmi les jeunes scolarisés sur le territoire communal (école primaire ou secondaire), une proportion de 40% provient de familles allophones, *i.e.* qui ne parlent pas la langue française à la maison⁷. Ces jeunes sont majoritairement résidents des sous-secteurs

⁶ Cf. Service de la recherche en éducation (SRED), Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève : Edition 2011, année scolaire 2010-2011.

⁷ *Ibid.*

Chêne-Bourg Centre et Petit-Bel-Air, ce qui s'accorde avec les constatations faites précédemment concernant le caractère plus populaire de ces deux sous-secteurs. On remarque encore une fois cet aspect dans le fort métissage de la population fréquentant le Centre, comme nous le développons ci-dessous.

1.2. Populations accueillies au Centre de loisirs

Les différentes données sociodémographiques présentées ci-dessus corroborent les observations que l'on peut faire dans le cadre des activités du Centre de Loisirs.

Au niveau de l'accueil libre, nous faisons la constatation que la majorité de personnes fréquentant ce moment d'accueil sont des jeunes entre 10 et 16 ans. Il est à relever que cette fréquentation est assez fluctuante, puisque jusqu'à une date récente, nous accueillions des jeunes en moyenne plus âgés à l'accueil. Il s'agit par ailleurs de rappeler que le Centre de loisirs ne possède pas de lieu d'accueil en extérieur, ce qui explique certainement pour une part la présence relativement faible des plus jeunes à l'accueil libre. Parmi les usagers réguliers, nous remarquons une grande diversité d'origine et de nationalité, ce qui corrobore les observations mentionnées dans le point précédent. Du point de vue de l'origine sociale et du niveau scolaire moyen des usagers de l'accueil libre, nous remarquons qu'une grosse majorité de ceux-ci se situe dans des niveaux scolaires moyens ou bas (niveau B ou inférieurs au C.O., Ecole de Culture Générale (ECG) ou apprentissage pour les plus âgés, voire situation de rupture scolaire pour une petite minorité. On peut certainement expliquer cette tendance à partir des constatations faites depuis longtemps par les sociologues de styles éducatifs reposant, au sein des familles d'origine populaire, sur la délégation d'une partie de la prise en charge des enfants aux institutions, et chez ceux issus de l'immigration des pays du sud, par la (supposée) prise en charge d'une partie de l'éducation des jeunes par la communauté locale sur le modèle des sociétés traditionnelles⁸. Ces dernières catégories de jeunes disposeraient dès lors d'une latitude plus grande des parents pour sortir et participer aux activités du Centre.

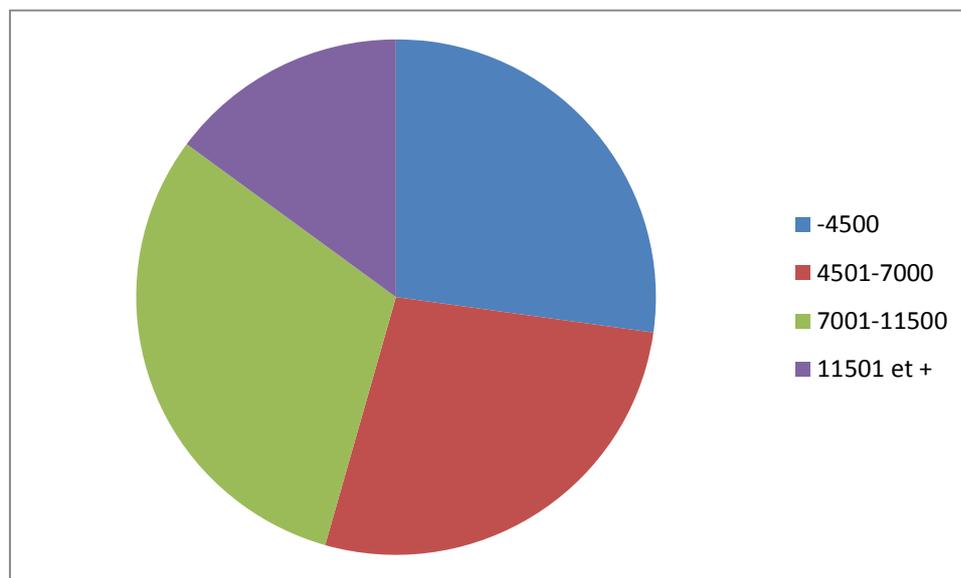
Au niveau des Centres aérés, destinés aux enfants de 6 à 12 ans et organisés lors des périodes de vacances scolaires, la population accueillie est plus mélangée et représentative des différentes catégories socioprofessionnelles de la population des Trois-Chêne. Ainsi, à partir des données issues des inscriptions aux centres aérés (CA) des familles durant l'année 2010-2011⁹, nous remarquons que sur 195 familles inscrites dans les différents CA, le revenu mensuel brut familial de 29 familles ne dépassait pas 2500.- CHF (14,9% du total), 53 familles totalisaient un revenu mensuel inférieur à

⁸ Cf. par exemple pour une étude récente menée en Suisse : Franz Schultheis, Arnaud Frauenfelder, Christophe Delay, Nathalie Pigot, *Les classes populaires aujourd'hui. Portraits de familles, cadres sociologiques*, L'Harmattan, coll. « Questions sociologiques », 2009.

⁹ Nous avons pris en compte pour le calcul les barèmes des tarifs payés par les familles lors des inscriptions du centre aéré de pâques 2010 jusqu'à l'été 2011, ce qui représente l'équivalent de 197 familles. Il est à relever que certaines familles ont pu être comptabilisées plusieurs fois si leur(s) enfant(s) ont participé à plusieurs CA durant la période retenue. Relevons encore que certaines fiches d'inscription n'ont pas été prises en compte, car les informations contenues dans la fiche étaient équivoques.

4500.- (27,2% du total), 106 familles avaient un revenu inférieur à 7'000.- (54,4%), 166 familles avaient un revenu n'excédant pas 11'500.- (85,1% du total), 29 familles ayant un revenu brut dépassant les 11'500.- (14,9% du total). Le graphique ci-dessous résume ces données :

Répartition des familles inscrites aux Centres aérés (2010-2011), par revenu brut familial :



A titre de comparaison, les données de l'OCSTAT¹⁰ mentionnent un revenu annuel brut médian de 66'750.-CHF en 2007 par contribuable sur la commune de Chêne-Bourg (76'348.- pour Chêne-Bougeries, 71'082.- pour Thônex, soit un revenu mensuel médian compris entre 5'500 et 6'300.- environ sur l'ensemble des Trois-Chêne). En comparaison, la médiane des revenus bruts des familles inscrites au C.A. se situe dans la catégorie de revenu mensuel comprise entre 4'500.- et 7'000.-. Ceci indique une relative congruence entre les données communales et celles des familles inscrites au C.A. (Relevons tout de même qu'une proportion de 20% des familles inscrites aux C.A. résident hors des communes des Trois-Chêne, ce qui relativise la pertinence de cette comparaison).

Au niveau des participants aux cours donnés au Centre, la mise en lumière d'une tendance est plus difficile, chaque cours, enfants, adolescents ou tout public, drainant une catégorie de population différente. On remarquera cependant que la majorité des participants inscrits aux cours sont en général d'autres personnes que celles qui fréquentent régulièrement les moments d'accueil tout public.

¹⁰ Cf. <http://www.ge.ch/statistique/communes/tableaux.asp?commune=13#3>

2. Présentation de l'association et de ses acteurs

2.1. Historique

Les années 70 sont marquées par des mouvements de jeunes en quête d'espaces et de reconnaissance. Cette agitation poussera les autorités et les habitants des différents quartiers de Genève à réfléchir pour répondre à cette situation.

C'est ainsi qu'à Chêne-Bourg, un Centre de loisirs et de rencontres voit le jour en 1972 sous l'impulsion d'un groupe de bénévoles soutenu par des élus communaux. Pour gérer le lieu, deux animatrices diplômées sont engagées afin de mettre en place des activités socioculturelles destinées plus particulièrement aux jeunes, mais aussi, aux aînés isolés de la commune.

Au fil des années, le Centre va alors s'inscrire dans une politique d'animation socioculturelle plus large en tenant compte des différents acteurs et enjeux sociaux de Chêne-Bourg. Ce positionnement associatif s'appuiera sur des préoccupations et des objectifs partagés par les autorités communales et la Fondation pour l'Animation Socioculturelle cherchant ainsi une cohérence et convergence commune afin de répondre au mieux aux enjeux humains de la commune. Ainsi, les actions se multiplient et s'ouvrent à toute la population avec comme axes prioritaires, tels que définis dans les statuts de l'association :

« Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'association et le personnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle :

- Destinée aux enfants et aux adolescents;
- Ouverte à l'ensemble de la population de la commune. »

2.2. Axes prioritaires, missions et objectifs stratégiques

Afin d'aller dans le sens de ces actions de manière plus définie et de répondre aux enjeux spécifiques de la commune, l'association du Centre de Loisirs et de rencontres de Chêne-Bourg a retravaillé et réactualisé en 2011 ses propres axes de travail prioritaires et les objectifs stratégiques qui en découlent.

2.2.1. Axe socio-éducatif

Du point de vue de l'action socio-éducative, nous visons une action destinée aux enfants et aux adolescents afin de compléter les prises en charge familiales et scolaires. Il s'agit d'offrir des espaces de développement personnel, d'apprentissage de la vie en collectivité, des valeurs d'entraide, de respect et de solidarité. Cet axe peut se décliner selon les deux missions suivantes :

1. Jouer un rôle préventif et éducatif	Objectifs stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transmettre des valeurs permettant le vivre ensemble (respect mutuel, tolérance, entraide, écoute)</i> • <i>Donner la possibilité de vivre des expériences nouvelles</i> • <i>Donner aux jeunes la possibilité de se prendre en charge, les responsabiliser</i> 	<p>Proposer des jeux et des activités collectives</p> <p>Etre un lieu d'accueil non sectorisé</p> <p>Inciter des moments spontanés de débat et de réflexion</p> <p>Sensibiliser et informer sur diverses thématiques</p>
2. Favoriser le développement personnel	Objectifs stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Donner accès à un-des savoir-s à tout le monde</i> • <i>Donner la possibilité de s'exprimer, se défouler, développer sa sensibilité et sa créativité</i> 	<p>Défendre une politique de prix modérés</p> <p>Proposer des cours, des jeux et des activités variés</p>

2.2.2. Axe associatif et socioculturel

Du point de vue de l'action associative et socioculturelle, nous visons une action ouverte à tous les habitants de la commune afin de créer des liens, prévenir l'isolement et la marginalisation. Nous cherchons à favoriser une harmonie dans la cohabitation entre les différentes populations et susciter leur participation à la construction d'un espace de vie collective. Cet axe peut se décliner selon les trois missions suivantes :

3. Encourager l'expression culturelle	Objectifs stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développer une vie culturelle dans la commune permettant aux artistes débutants et confirmés de se faire connaître, tout en cherchant la qualité et la diversité</i> • <i>Proposer des événements de qualité à des prix accessibles</i> 	<p>Offrir un espace et une infrastructure adaptés à diverses démarches artistiques</p> <p>Aider à l'organisation et la présentation d'un travail artistique</p>

4. Favoriser les rencontres entre des personnes de différentes cultures, générations et appartenances sociales	Objectifs stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développer les échanges, le partage et la convivialité au sein de la population en valorisant les différences</i> • <i>Prévenir l'isolement</i> • <i>Encourager la tolérance et la non-exclusion pour favoriser la cohabitation</i> • <i>Inciter et aider les individus à prendre part à la vie du Centre et de la collectivité</i> 	<p>Etre un lieu d'accueil ouvert à tous</p> <p>Proposer des espaces de rencontres et de parole</p> <p>Etre à l'écoute et encourager les contacts</p> <p>Créer des événements rassembleurs et festifs</p> <p>Collaborer avec les associations de la commune</p>

5. Promouvoir l'expression et la participation citoyenne	Objectifs stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Stimuler l'entraide et l'engagement personnel des individus</i> • <i>Offrir un espace d'information, d'échanges et de débats afin de favoriser l'ouverture au monde, l'émancipation et la conscience citoyenne</i> • <i>Favoriser et soutenir la mise en place de projets collectifs visant une amélioration de la qualité de vie dans la commune</i> 	<p>Etre attentif aux besoins de la population</p> <p>Répondre aux demandes de la population</p> <p>Sensibiliser et informer sur des thématiques proches des préoccupations et de la réalité des habitants</p> <p>Travailler en partenariat avec les différents acteurs de la commune (politiques, associations, écoles, réseau social)</p> <p>Organisation de projets avec des bénévoles</p>

2.3. Organisation et ressources

Le Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg (CLR) est une association sans but lucratif, membre de la *Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR)* et rattachée à la *Fondation pour l'Animation Socioculturelle (Fas'e)*. Sa mission poursuit les axes prioritaires de prévention et de cohésion sociale défendus par ces deux instances,

notamment à travers la Charte Cantonale.

2.3.1. L'Assemblée Générale

En conformité aux statuts associatifs, le CLR a comme pouvoir suprême l'Assemblée Générale. Cette dernière est composée des membres de l'association qui déterminent la politique générale, les orientations annuelles ainsi que les principaux objectifs poursuivis.

Elle se réunit au minimum une fois par année afin de réaffirmer les directions et les valeurs associatives, de valider les comptes et surtout, d'élire un comité représentatif des membres. Ce dernier prendra les décisions tout au long de l'année en veillant au respect des volontés de l'Assemblée Générale.

2.3.2. Le Comité de Gestion

Le comité est l'organe exécutif bénévole. Il est formé d'habitants de la commune et d'un représentant des autorités communales. En se réunissant une fois chaque 6 semaines, il gère et veille au respect du mandat délégué à l'équipe d'animateurs professionnels d'une part, et sert de lien entre les préoccupations des habitants du quartier et le CLR de l'autre.

De part la pluralité des personnalités qui le compose, le comité représente un moteur dans l'évolution de la vie du CLR. Au travers de relations de confiance et d'une collaboration constructive, il est un soutien pour l'équipe de professionnels.

Afin de bien fonctionner, il définit un règlement interne définissant les rôles et les moyens de chaque partenaire, ainsi que l'organisation interne du comité, composée du bureau et de diverses commissions :

Le **bureau** a pour mission de synthétiser l'information concernant la vie du Centre et de préparer sur cette base le planning et l'ordre du jour des séances du comité. Il fait office de relai avec les différents partenaires extérieurs. Il supervise aussi la gestion courante du Centre et peut, dans des situations demandant une réponse urgente, prendre des décisions stratégiques qui sont transmises ensuite au comité. Enfin, il fait office de recours pour tout litige au sein des autres commissions ou de l'équipe.

La **commission finances** a pour mission d'étudier toutes les problématiques concernant la gestion financière du Centre, l'établissement et le suivi des budgets annuels qu'elle propose au comité. Elle donne un préavis au comité pour toute demande de dépense extraordinaire. Cette commission se réunit de manière fréquente pour suivre la bonne tenue des budgets. Un lieu régulier est maintenu entre la secrétaire comptable et le trésorier de l'association

La **commission animation** s'occupe de débattre de la politique d'animation du Centre et donne son préavis pour le comité concernant toutes les activités, projets et manifestations s'adressant à la population. Elle a aussi pour but d'accueillir les membres de l'association intéressés à s'impliquer plus avant dans la vie du Centre, fonctionnant

ainsi comme intermédiaire entre les simples membres de l'association et le comité. Elle peut donner son aval à certains projets lorsqu'une décision urgente doit être prise, puis communique cette décision au comité pour ratification.

La **commission du personnel** s'occupe des liens entre le personnel du Centre et le comité. Elle auditionne et évalue les collaborateurs et donne son préavis au comité pour toute demande d'engagement, de transfert ou de licenciement ainsi que pour les demandes de formation.

Les **commissions temporaires de réflexion sur le fonctionnement** se réunissent ponctuellement pour débattre de sujets divers impliquant l'association, son fonctionnement, sa place et son rôle dans son environnement local. Elles élaborent les documents de référence concernant le fonctionnement de l'association et les soumet au comité pour approbation (projet institutionnel, règlement interne, etc.).

2.3.3. L'équipe professionnelle

L'équipe est composée d'animatrices et d'animateurs professionnels chargés de la gestion administrative et associative du CLR. Elle répond aux objectifs de l'association par le biais d'une présence attentive lors de l'accueil journalier, d'une réflexion et d'une observation continue sur les enjeux de la commune et des usagers du Centre, d'un programme d'activités varié, d'actions et de projets concrets. En ce sens, les animatrices et animateurs sont des agents de socialisation, des concepteurs, médiateurs et organisateurs réceptifs à ce qu'ils observent et ce qui surgit dans leur quotidien professionnel, à l'intérieur comme à l'extérieur du CLR.

L'équipe respecte le cahier des charges de l'animateur/trice édité par la Fas'e et travaille en étroite collaboration avec le comité de gestion, ainsi que les différents partenaires du réseau communal.

Un temps de travail de 465 % est réparti en 7 postes: 3 animatrices et 4 animateurs soit un quota annuel de 8'370 heures. Tous les membres de l'équipe travaillent à temps partiel. Le travail de l'équipe est renforcé par une secrétaire sociale et comptable à 60% qui prend en charge les tâches administratives ainsi que le suivi des comptes. Deux agents d'entretien à temps partiel complètent l'équipe pour des tâches d'entretien.

Tout au long de l'année, le centre dispose de deux postes de moniteurs permanents. Un poste est destiné à l'accueil ados du samedi après-midi, à raison de 4 heures par semaine. L'autre poste recouvre la grande récré du mercredi après-midi, à raison de 5 heures par mercredi. Le centre engage également une dizaine de moniteurs non permanents pendant les périodes de vacances (février, Pâques, été, octobre) lors des centres aérés et des camps à l'attention des enfants et des adolescents.

Le centre dispose actuellement d'un quota de 1325 heures pour couvrir nos besoins. Il est bon de rappeler que chaque année ce quota est dépassé d'environ 270 heures. Ce dépassement est à la charge du centre (35.-/heure).

Enfin, l'équipe accueille régulièrement durant l'année scolaire des stagiaires de

différentes origines (HETS, ECG, pré-stage). L'encadrement des stagiaires est un élément important dans le centre et permet d'offrir des opportunités d'expériences concrètes à de nombreux jeunes dans le domaine de l'animation socioculturelle.

2.3.4. Situation géographique et locaux

Situé entre l'ancienne gare de Chêne-Bourg et la rue de Genève, au numéro 2 de la rue François-Perréard et à quelques pas de la place Favre, le Centre de Loisirs se tient au cœur de la commune de Chêne-Bourg. Il est également au centre des Trois-Chêne (communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex) représentant ainsi un point stratégique pour les habitants et la jeunesse de cette région. Etant à proximité de la France et d'un réseau de transport public bien desservi, il attire également un public transfrontalier.

Les actuels locaux mis à disposition par la commune depuis 1986 se situent dans un immeuble moderne de couleur rose. Et il faut avouer qu'au premier abord, il ne donne pas vraiment l'impression d'être un Centre de loisirs. Son emplacement n'offre malheureusement pas d'espace extérieur, toutefois au sein des murs de nombreux espaces d'accueil se trouvent répartis sur trois niveaux.

Au sous-sol, une salle de musique avec différents instruments sert aux cours d'éveil à la musique et à différents cours de musique privés. Cet étage sert également à entreposer du matériel, de la nourriture et des boissons dans des réfrigérateurs prévus à cet effet. En montant au rez-de-chaussée se tient la salle principale où se passe l'accueil libre quotidien. Des jeux pour les enfants et les adolescents tels que billard, baby-foot, ping-pong et jeux de société sont mis à disposition. Un ordinateur permet aussi aux jeunes de faire des recherches d'emplois ou des lettres de motivation, ainsi que de partager des vidéos et clips avec la présence d'un animateur. Des panneaux d'affichage informent les gens à propos de la vie culturelle du Centre et de ses activités. Des articles de presse y sont également affichés pour susciter des débats. On y trouve aussi un bar proposant des boissons locales à des prix accessibles. Enfin, c'est aussi dans cet espace que différents artistes exposent leurs œuvres et que le bureau des animateurs et de la secrétaire accueillent les usagers et visiteurs.

Au premier étage, une salle polyvalente de concert, spectacle et danse peut contenir jusqu'à 150 personnes. Les aînés de la commune s'y retrouvent également le mardi à midi pour partager un repas préparé dans la grande cuisine équipée en conséquence. Des locations pour des anniversaires, des soirées et des discothèques sont aussi organisées dans cette salle. Enfin, on y trouve encore trois autres salles pour les cours et ateliers : une salle de bricolage (peinture et dessin), une salle de danse et une salle de jeux et de cours.

3. Domaines d'action

Pour pouvoir répondre concrètement aux axes prioritaires et objectifs définis par l'association, le comité de gestion et l'équipe d'animation ont établi différents domaines d'action. Ces derniers s'appuient sur des réflexions et les réalités de terrain observées. Ils tendent à se rapprocher autant que possible des valeurs défendues par les choix et les positions associatives.

3.1. Espace d'accueil libre tout-public

Dès son origine, le Centre de loisirs a ouvert un espace destiné aux jeunes de la commune afin de les occuper et leur permettre de se rencontrer et jouer après l'école. Au fil du temps, cet espace s'est ouvert à un public plus varié. Outil de travail essentiel pour les animateurs, l'accueil libre permet ainsi de créer des liens, de jouer, d'être à l'écoute, d'échanger, d'accompagner un public diversifié pour mieux prévenir et agir.

Pour répondre aux spécificités d'un public actuellement âgé majoritairement de 10 à 18 ans et de travailler dans le sens d'une action socio-éducative, l'association a aménagé cet espace d'accueil de manière chaleureuse et adaptée aux différents publics ; notamment en l'équipant d'un billard, un baby-foot, une table de ping-pong, un ordinateur, un bar, un espace de création et de bricolage et des jeux de société.

Il n'y a pas d'inscription nécessaire pour pouvoir venir passer un moment au sein du Centre. Cette libre adhésion est un élément important. Elle démontre une volonté propre à l'utilisateur de venir au Centre et de prendre part à ce qui s'y passe ou pas, anonymement ou ouvertement. Elle permet des liens que les animateurs ne sont pas seuls à investir puisque la personne vient d'elle-même. Ces rencontres permettent ensuite de donner des impulsions pour créer des débats, des actions participatives, afin de socialiser, accroître l'autonomie et nourrir leur esprit critique.

Ainsi, des personnes de tous horizons et de tous âges peuvent venir et repartir librement, comme ils peuvent profiter de l'infrastructure et des jeux, tant que les règles de vie du Centre sont respectées. En ce sens, ces dernières sont un bon reflet des règles de vie d'une société harmonisant le vivre ensemble. Qui plus est, le fait de proposer un espace ouvert à tous les publics amène les jeunes à rencontrer des personnes d'autres générations, de différents groupes sociaux et culturels. Ceci permet d'aborder des questions sociales garantes d'une vie en collectivité, du respect des différences et de la place de chacun.

Les moments d'échanges sont donc un autre moyen d'interpeller les jeunes et de réfléchir avec eux sur des thématiques de société importantes d'une part, mais aussi sur des préoccupations plus proche de leur réalité de l'autre. A travers un partage spontané

de jeux, d'échange musical, de danse, de repas préparés ensemble, ou d'activités créatrices, des discussions se créent et des liens de confiance se tissent.

Une des spécificités marquante du Centre de loisirs de Chêne-Bourg repose ainsi sur la **non-sectorisation**. Nous avons toujours eu la volonté de maintenir un espace d'accueil ouvert à tous, permettant le mélange et la confrontation des générations et des populations, comme celle-ci se produit quotidiennement aux heures d'ouverture de l'accueil libre du Centre. A contre-courant d'une vision du monde social découpé en catégories, le Centre de loisirs privilégie une vision globale de la société et de ses activités. C'est pourquoi il n'existe pas de limites d'âge dans le cadre de l'accueil libre, ni pour les plus jeunes (les enfants de moins de 6 ans doivent cependant être accompagnés), ni pour les plus âgés (les plus grands doivent toutefois laisser l'accès des jeux aux plus jeunes jusqu'à 18h00). Ces principes sont garantis par la présence des animateurs, qui veillent au respect de ces règles. Un autre intérêt de la non-sectorisation de l'accueil libre est qu'elle permet de maintenir une diversité de personnes présentes à l'accueil, et d'éviter ainsi que certains groupes, notamment les ados, s'approprient les lieux.

En proposant un espace d'accueil, de discussions et de rencontres ouvert à tout le monde, ainsi qu'un programme d'activités large et varié, l'association tend à développer un esprit solidaire et collectif où la perspective de l'avenir est un projet commun.

Pour cette raison, l'équipe de professionnels a toujours aussi privilégié la **polyvalence** de ses animateurs, afin que chacun participe et se confronte aux diverses populations fréquentant le Centre. Bien évidemment, des responsables sont nommés pour les tâches et les activités principales, mais la répartition elle-même ne se base pas sur une logique de catégorisation des usagers. L'intérêt d'un tel fonctionnement tient en ce qu'il permet une grande implication de tous les membres de l'équipe face aux diverses problématiques survenant dans le cadre des activités du Centre. Cette organisation permet aussi de pouvoir bénéficier pour chaque activité de l'avis et de l'expérience des divers professionnels de l'équipe.

Bien entendu, d'autres activités comme les cours, l'accueil enfant du mercredi (la Grande Récré), les repas des personnes âgées, les centres aérés, etc., sont organisées selon les classes d'âge pour d'évidentes raisons d'organisation, mais aussi pour garantir une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de ces différents publics.

3.2. Activités spécifiques pour les enfants

Avec le souci de poursuivre l'axe socio-éducatif défendu par la Charte cantonale et de répondre à des exigences professionnelles denses auxquelles beaucoup de parents sont confrontés, le Centre de loisirs propose des prises en charge spécifique pour les 6-12 ans lors des mercredis et des vacances scolaires.

3.2.1. La grande récré

Cette activité propose des sorties les mercredis après-midi à un même groupe de 12 enfants inscrits tout au long de l'année. Cette régularité permet de créer un lien régulier dans lequel peut s'inscrire un accompagnement éducatif. A travers des visites, des jeux dans divers milieux et domaines, ou des ateliers, les animateurs visent à développer l'ouverture au monde et l'expérimentation. Ceci dans un partage en groupe valorisant la place de chacun et le respect. Attentif à véhiculer les valeurs du vivre-ensemble en proposant un cadre pédagogique riche, l'équipe de professionnels veille à assurer une sécurité au travers des actions éducatives.

3.2.2. Les centres aérés

A chaque vacance scolaire, le Centre propose des semaines de prise en charge sous forme de centre aéré. Le nombre élevé d'enfants inscrits à ces dernières, impose une qualité dans l'organisation, l'encadrement et la sécurité. Pour y répondre, l'équipe avec l'aide de moniteurs qualifiés, anticipe et propose une prise en charge hebdomadaire enrichissante, éducative et amusante. Entre la volonté d'accompagner ces enfants à faire quelques pas de plus dans leur apprentissage de la vie en groupe et/ou leurs capacités personnelles, et l'envie de proposer des moments de détente pour honorer les périodes de vacances, l'équipe professionnelle élabore un programme offrant un doux mélange d'activités diverses et variées.

Réalisant cependant qu'un nombre important d'enfants usagers réguliers du Centre ne participent pas, ou rarement, aux centres aérés ou de façon plus générale aux activités sur inscription, l'association propose aussi durant les vacances une ouverture dans les murs du Centre par le biais de l'espace d'accueil libre, afin de leur offrir également un lieu de rencontre et d'activités.

3.2.3. Spectacles enfants

Toujours dans la perspective d'offrir une programmation riche et variée visant l'épanouissement personnel et l'ouverture au monde, l'association propose une vie culturelle destinée aux enfants et promouvant si possible des compagnies locales. La politique des prix est aussi une question prise en compte afin de défendre une accessibilité culturelle au plus grand nombre tout en assurant une qualité artistique.

3.3. Actions Jeunesse

Face à la difficulté d'inscrire les adolescents et jeunes adultes dans des activités programmées et nécessitant un engagement régulier, l'essentiel de la prise en charge de

ce public a lieu dans le cadre de l'espace d'accueil libre tout public (cf. plus haut). D'autres actions sont cependant plus directement adressées à cette population :

3.3.1. Samedis ados

Depuis quelques années, nous proposons une ouverture de l'espace d'accueil libre durant la période scolaire les samedis après-midi d'octobre à avril, à destination exclusive des adolescents. Au programme, l'organisation de tournois (ping pong, baby-foot, etc.), des projections de film, des sorties, etc. Un animateur et un moniteur organisent cet accueil.

3.3.2. Centre aéré d'été

Durant les deux premières semaines des vacances scolaires d'été, un centre aéré est proposé à un groupe de 13 jeunes âgés de 12 à 15 ans. Un animateur secondé par un moniteur proposent des activités à la journée, d'ordre sportives ou culturelles, et tenant compte dans une certaine mesure des désirs des jeunes inscrits. Suivant la dynamique de groupe et l'envie des jeunes, une veillée nocturne est proposée pour ponctuer le centre aéré. L'équipe d'encadrement organise sa prise en charge dans l'objectif de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la vie collective et accompagne ces derniers dans leur processus de prise d'autonomie à l'intérieur d'un cadre sécurisé.

3.3.3. Les Jobs Ados

Depuis plusieurs années maintenant, le Centre de loisirs propose aux adolescent(e)s fréquentant l'accueil libre divers jobs dans le cadre de ses activités. En collaboration avec la Boîte à Boulots, nous donnons l'occasion à ces jeunes de se faire un peu d'argent de poche en participant activement à des manifestations du Centre de loisirs.

Qu'il s'agisse de grimer des enfants, de tenir la buvette ou encore d'encadrer des jeux, l'important est de responsabiliser le jeune à travers le travail qui lui est demandé, le respect de l'horaire, l'adoption d'une attitude adéquate et respectueuse envers les personnes qu'il va côtoyer dans le cadre de sa mission.

Le jeune rentre également dans un processus d'apprentissage tant au niveau du savoir-faire que du savoir-être. Nous l'accompagnons dans cette évolution en instaurant un cadre avant et pendant l'activité ; nous lui expliquons sa mission, lui indiquons les horaires à respecter et l'attitude adéquate à adopter. Ainsi, au fil du temps, il nous est arrivé d'envoyer des jeunes effectuer des petits jobs pour des partenaires du réseau, en totale autogestion.

Comme stipulé plus haut, nous collaborons étroitement avec la Boîte à Boulots au niveau contractuel. En effet, dans un souci de respect du droit du travail, l'association du

Centre de loisirs et de rencontres de Chêne-Bourg a décidé d'allouer une part de budget plus importante consacrée aux jobs ados afin de pouvoir leur garantir des contrats qui respectent leur droit. Ce partenariat est bénéfique pour le jeune, car il lui demande une certaine motivation, ce dernier devant aller lui-même à la BAB afin de s'inscrire dans leur banque de données. Il lui faut donc se rendre sur place et intégrer dans cette démarche leurs parents, puisqu'il y a besoin de la signature de ces derniers concernant les mineurs. De plus, ce type de contrat formel avec une structure extérieure au Centre leur montre une certaine réalité du monde du travail ne serait-ce que par rapport aux retenues diverses sur leur salaire. Enfin, si l'horaire stipulé sur le contrat n'est pas respecté, ils seront plus ou moins payés. C'est une façon d'entrer avec eux dans une relation temporaire de « travail », avec ses codes, ses obligations, ses relations interpersonnelles prédéfinies par le statut de chacun.

En dehors des jobs sporadiques que nous proposons à un plus grand nombre, nous accueillons un jeune en rupture durant une période allant de 3 à 9 mois, à raison d'un jour par semaine pour travailler lors des repas des personnes âgées du mardi midi. A travers ces moments de collaboration, nous entrons dans une démarche d'accompagnement social du jeune. Nous pouvons ainsi échanger de façon plus informelle sur sa situation, son parcours, ses projets et ses envies. A travers les responsabilités qui lui sont confiées, nous essayons de rehausser l'estime et la confiance en soi. De part la rupture avec tout environnement professionnel ou scolaire, cet emploi vise à (re)familiariser le jeune à une gestion de son temps en fonction de ses obligations. Il s'agit pour lui de pouvoir respecter un horaire et remplir la mission qui lui a été allouée. Le jeune doit alors se donner les moyens, puiser dans ses ressources afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences.

3.3.4. Les discos

Nous proposons aux jeunes fréquentant l'accueil libre l'organisation de quatre discos par année scolaire.

Le principe est que les jeunes intéressé(e)s se constituent en groupe dits « les organisateurs » et se chargent, dès lors, de l'organisation de la soirée. Avant la soirée, ils sont responsables de la conceptualisation, la réalisation et la distribution de l'affiche et des flyers, mais également de trouver un DJ. Pendant la soirée, ils doivent tenir certains « postes » nécessaires au bon fonctionnement de la manifestation : service au bar, présence à la caisse, tenue du vestiaire. Toutes ces tâches sont réalisées en collaboration avec les animateurs/trices présents lors de la soirée. Le bénéfice dégagé est destiné au subventionnement d'une sortie entre le groupe de jeunes organisateurs et les animateurs.

Par ce biais, nous faisons la promotion de la participation active à un projet destiné à la collectivité. Il s'agit pour nous de responsabiliser les jeunes et de les rendre acteur des intérêts collectifs. C'est un premier pas dans l'apprentissage de la citoyenneté, tant au niveau de la fédération d'un groupe que dans les moyens mis en place pour la réalisation d'un projet commun.

Des règles sont émises par l'équipe d'animation telles que le respect de l'âge d'entrée et l'interdiction de consommer de l'alcool dans le Centre et aux alentours. Afin que les organisateurs intègrent et comprennent ces règles, nous entamons une discussion sous l'angle de la prévention tout en rappelant le cadre légal que nous sommes tenus de respecter.

Par le biais de ces manifestations, les jeunes se rendent compte du travail à fournir en vue d'une sortie commune. En effet, une soirée disco ne suffit généralement pas à subventionner ladite sortie ; ils se retrouvent ainsi confrontés à la réalité du coût des choses (DJ, autorisations, pub). Dès lors, ils s'inscrivent dans un projet à plus long terme en organisant une autre soirée pour atteindre leur but. Cela leur permet de se projeter dans un avenir proche à un âge où le concept du « tout /tout de suite » est très marqué.

3.4. Actions spécifiques populations adultes

Au fil des années, d'autres groupes de population adulte ont eux-aussi exprimé l'envie d'avoir des moments privilégiés de rencontre et de partage. C'est pourquoi l'équipe, avec le soutien du comité, a élargi son action afin de répondre à cette demande. Cette ouverture a tout de suite pris son sens dans une vision et une réflexion plus large de l'animation socioculturelle et de ce qu'elle peut apporter au sein de la commune en termes de cohésion sociale et participation collective.

3.4.1. Repas aînés

Dès son origine, le Centre de loisirs a voulu prévenir de l'isolement la population des aînés de la commune. En effet, la solitude qui peut ronger l'âme des individus en âge de sagesse, la passivité d'une retraite qui traîne ou encore la tristesse de voir les autres partir avant soi, font partie de la réalité de cette population. Ainsi, l'association tente d'enrichir la qualité de vie de cette dernière en offrant d'une part, un espace hebdomadaire de rencontres, de plaisirs et de jeux, et d'autre part, des moments ponctuels de festivité, de culture ou de partage intergénérationnel.

3.4.2. Soirées femmes

Les soirées femmes ont lieu une fois par mois. Chaque soirée se décline en trois temps : un moment d'accueil, un moment d'activité ou de conférence et un moment de partage autour d'un buffet canadien.

Ce projet a été mis sur pied à la demande de femmes ressentant le besoin de se rencontrer entre elles afin de créer des amitiés et des solidarités. Etre entre personnes du même sexe leur donne plus d'aisance pour parler et s'informer sur des sujets spécifiques aux femmes. Elles éprouvent également du plaisir à se détendre et à rire ensemble.

Le Centre de loisirs représente pour elles un endroit convivial et neutre où chacune peut trouver sa place dans le groupe. Nous leur offrons donc un espace privilégié où elles peuvent construire ensemble leurs soirées tout en bénéficiant de l'accompagnement et des propositions d'une équipe professionnelle.

3.5. Cours de développement personnel

L'individu, à tout âge, peut s'intéresser à la pratique d'une activité artistique ou intellectuelle afin de laisser s'exprimer quelque chose de personnel et/ou acquérir de nouvelles compétences. Ce développement permet d'ouvrir des portes pour soi-même et de se découvrir à travers autre chose. Il peut ainsi offrir un épanouissement de l'être par la découverte et l'acquisition de nouvelles aptitudes et pratiques.

Malheureusement, ce genre d'activités extrascolaires ou extraprofessionnelles, sont souvent proposées par des structures privées aux tarifs élevés. C'est pourquoi l'association a décidé de proposer une palette de cours diversifiée pour toute tranche d'âge et à des prix accessibles à tous. En effet, l'association défend à travers cette offre de cours une notion forte d'égalité. Cette dernière étant malheureusement ébranlée par un contexte socio-économique compétitif et excluant, l'association vise à pallier ces inégalités en offrant un accès aux savoirs, au développement personnel et à la culture.

3.6. L'art comme moyen d'expression : un espace d'exposition

Le Centre de loisirs met à disposition les murs de son espace d'accueil libre pour des expositions d'une durée de trois semaines et demie. Celles-ci se succèdent durant toute l'année scolaire : peinture, photographie, graffiti, collage... les œuvres de toutes les disciplines sont les bienvenues.

L'espace d'exposition a pour fonction de soutenir et valoriser le travail des artistes, locaux (en priorité) ou non. Exposer hors d'un circuit artistique avéré permet à certaines

personnes d'oser franchir ce pas. Il s'agit donc d'encourager un acte d'affirmation de soi au sein de la collectivité.

L'accès à l'espace d'exposition est gratuit. Lors d'une vente d'œuvres supérieure à Frs. 1000.- le 10% du montant encaissé par l'artiste est cependant prélevé. Cela permet à des artistes de toute condition socio-économique de rendre public et partager leur travail.

Le tournus des expositions amènent les usagers à être constamment "bousculés". Les expositions sont donc un bon outil pour enclencher des discussions et favoriser l'ouverture au monde (le monde de l'art notamment) des petits et des grands. Les œuvres exposées soulèvent des questions d'ordre esthétique autant qu'elles provoquent des débats d'ordre philosophique ou politique. Elles donnent de nombreuses possibilités de découvertes et d'échanges, entre monde imaginaire et monde réel.

Lors de chaque exposition un vernissage est organisé par le Centre. Cela donne l'occasion aux habitant-e-s des Trois-Chêne et aux invités de l'artiste de se rencontrer et de passer un moment convivial ensemble. Des amis ou des connaissances se donnent parfois également rendez-vous au Centre pour venir découvrir l'exposition en cours.

3.7. Manifestations et événements

L'équipe de professionnels n'entend pas rester en permanence à l'intérieur des locaux du Centre de loisirs. Afin de poursuivre au mieux les axes prioritaires de l'association, certaines activités spécifiques permettent d'aller à la rencontre de la population de la commune en proposant des événements festifs et rassembleurs.

D'une part, cela permet de mieux communiquer nos actions à une partie du public qui ne connaît pas ou peu les activités proposées par le Centre, et d'autre part de provoquer des rencontres entre personnes et générations qui ne se côtoient pas forcément dans la vie courante. A travers ce genre de manifestation propice à l'émergence d'une convivialité entre habitants de la commune, l'action vise à favoriser la rencontre, l'échange et le renforcement des liens afin de faire naître un sentiment d'appartenance à une vie de quartier où chaque individu est reconnu et respecté avec ses différences.

3.8. Travail en réseau

L'équipe du Centre de loisirs recherche et réactualise constamment ses liens et sa collaboration avec les différents acteurs extérieurs ; que ceux-ci soient locaux (GIAP-parascolaire, TSHM, R3CH réseau des professionnels du social des 3 Chêne, Fête de la Glace à la patinoire Sous-Moulin, etc.) ou cantonaux (Nuit de la chauve-souris, Tournoi Inter-centres de foot sympa, etc.).

Une autre volonté est de collaborer plus spécifiquement avec les deux autres Centres de loisirs des 3 Chêne, que ce soit par le biais de l'organisation d'événements en commun (fête de la patinoire, etc.), ou pour coordonner les dates de nos manifestations ou nos actions. En effet, l'intérêt d'une convergence dans les actions menées et de l'impact qu'elles peuvent ainsi avoir, la complémentarité des différents regards et expériences de chaque professionnel, sont des éléments importants que l'équipe intègre dans sa vision de l'action sociale.

4. Evaluation

Un référentiel commun de compétences professionnelles nous guide dans notre pratique. Toutefois chaque instant passé au contact des usagers renvoie à une certaine réalité de terrain qui nous oblige à adapter sans cesse nos démarches. Ainsi notre pratique professionnelle se situe dans une zone entre le travail prescrit (qui touche au projet institutionnel, règlements, charte,...) et le travail réel (qui découle directement des interactions avec les différents acteurs qui jalonnent notre quotidien) et c'est dans cette zone intermédiaire que l'évaluation prend tout son sens. En effet, elle nous permet de répondre aux demandes du terrain tout en respectant les textes fondateurs de l'animation socioculturelle.

Partant de ce postulat, l'évaluation fait partie intégrante de notre profession, non pas comme une démarche poussant vers un rendement de nos actions mais plutôt comme une réflexion/analyse de notre pratique. Il s'agit de mettre en avant les compétences positives observées et mettre en lumière les difficultés rencontrées afin d'y remédier.

L'évaluation sert à prendre du recul face au terrain, ceci dans le but de pouvoir réajuster nos directions d'actions et de répondre au plus près des demandes, des préoccupations et des problématiques émanant de la population locale ; ceci dans le but d'élaborer des actions adéquates et de les intégrer dans notre programme d'activités.

Ces évaluations se réalisent :

- . Dans le cadre des activités
- . Lors de nos colloques hebdomadaires
- . Lors des comités de gestion
- . Lors des séances avec les partenaires du réseau.

5. Objectifs prioritaires pour 2012-2013

L'association a vécu des changements non négligeables ces derniers mois... Notamment avec quelques départs et donc des arrivées au sein de l'équipe d'animation, un comité désireux d'améliorer la collaboration et des changements de gouvernance sous le toit de la Fondation. Ces changements ont ainsi permis d'entamer des moments d'échanges et de réflexions sur le sens des actions menées avec la volonté de renforcer les objectifs et la vie associative du Centre. Cette nouvelle orientation s'inscrit dans la droite ligne du troisième objectif stratégique mis en avant dans le cadre du contrat de prestations entre l'Etat de Genève et la Fondation pour l'animation socioculturelle (« Renforcement de la démocratie participative », tel qu'énoncé à la page 8 du Contrat de prestation pour les années 2011-2012.)

5.1. Identité associative du Centre

5.1.1. Contexte et objectifs stratégiques

C'est dans cette mouvance que des discussions ont émergés afin d'une part, de comprendre les représentations des habitants sur le rôle et la mission du Centre de loisirs, et d'autre part, de réfléchir sur notre manière de communiquer auprès des usagers et de la population.

L'association s'est créée en 1972 sous l'appellation « Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg ». Suite à de nombreux échanges avec les usagers du centre, il semble qu'au niveau de la population notre image est avant tout d'être un lieu d'accueil destiné prioritairement aux enfants et adolescents de la commune et proposant des activités de loisirs prêtes à être consommées.

Néanmoins, notre travail s'inscrit dans une conception plus large de l'animation socioculturelle, ne serait-ce que par le fait que les nombreuses et diverses activités proposées s'adressent à toutes les générations, cultures et groupes sociaux. Ainsi, au niveau de l'histoire de l'association et de ce qui s'y passe aujourd'hui, il nous semble que l'appellation « Centre de Loisirs » n'est pas assez représentative de notre mission associative et de ses objectifs d'une part, des actions menées au quotidien et des populations concernées de l'autre.

En effet, à travers notre programme d'action, nous favorisons des moments de rencontres, et de partage, d'épanouissement personnel, d'ouverture aux autres et au monde. Ainsi, **la notion de loisirs n'est pas la finalité en soi mais bien un outil de médiation**. Il s'agit d'utiliser ces moyens pour entrer en relation avec les habitants afin de transmettre les valeurs défendues par l'association et tendre à la réalisation de nos objectifs. C'est pourquoi, il ne nous paraît plus adéquat de communiquer notre action en termes de « loisirs ». Cette dernière s'inscrit bien au delà! Qui plus est, il nous semble important de se démarquer d'une image de prestataires de services étant donné que nous envisageons l'animation socioculturelle par « faire avec » plutôt que « faire pour ».

C'est pourquoi, l'équipe d'animation, en collaboration avec le comité de gestion, ont démarré une réflexion afin de redynamiser l'identité associative du centre.

Objectif stratégique 1 : Réaffirmer l'identité de l'association et les valeurs qu'elle défend. Trouver un nouveau nom plus porteur et représentatif, ainsi qu'un nouveau support visuel de communication, afin de mieux communiquer sur nos objectifs, notre rôle et notre mission sur la commune.

Objectif stratégique 2 : Elargir et affiner les représentations des habitants sur notre rôle au sein de la commune. Communiquer plus clairement et largement afin de toucher une plus ample frange de la population et ainsi favoriser des actions collectives.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus
Réaffirmer l'identité de l'association et les valeurs qu'elle défend.	Changer l'appellation du Centre de loisirs en Maison de quartiers de Chêne-Bourg	Mise sur pied d'une A.G. extraordinaire pour obtenir l'acceptation des changements de statuts (1 ^{er} trimestre de 2012).	Acceptation des modifications des statuts par nos membres.
Elargir et affiner les représentations des habitants sur notre rôle au sein de la commune.	Proposer un nom plus accrocheur, plus représentatif de notre action et facilement mémorisable : « Le Spot »	Collaboration avec un graphiste/publiciste pour la création du nouveau logo et de la 1 ^{er} page du site internet.	Nombres de nouveaux usagers qui deviennent membres de notre association.
	Changer le logo, le visuel de l'association	Création d'un nouveau site internet en collaboration avec le « SCAI ».	Fréquentation accrue de notre site internet.
	Proposer un site internet plus actualisé et attractif	Rédaction bimestrielle, sous la forme d'une newsletter, de nos activités, envoyée à nos membres.	Appropriation des membres de la nouvelle appellation, du nouveau nom et des nouveaux statuts.
	Diffuser une newsletter bimestrielle aux membres de l'association		Plus de visibilité de nos activités dans la presse écrite et les agendas culturels.

5.2. Esprit citoyen et vivre-ensemble

5.2.1. Contexte et objectifs stratégiques

Toujours dans la continuité de ces questionnements de fond, les objectifs de l'association ont été remis au goût du jour en 2011 avec l'introduction d'une nouvelle mission (cf. point 2.2. p.7 ci-dessus) :

« Favoriser l'expression et la participation citoyenne »

Cet objectif appuie la volonté de l'association de davantage réfléchir et agir sur les enjeux qui surgissent de la vie en collectivité dans un espace de vie tel qu'une commune.

L'équipe s'intéresse ainsi à comprendre, entendre et prendre en compte les différents groupes sociaux, générationnels et culturels qui cohabitent dans cet espace. De part leur diversité, ils posent des questions de société centrales pour atteindre une qualité de vie harmonieuse pour tous. L'équipe considère chaque individu comme un acteur essentiel à la construction collective d'une vie sociale où chaque habitant a une place reconnue et un rôle à jouer. Ainsi, elle vise à proposer un espace d'autonomisation et d'émancipation au plus grand nombre afin d'offrir à chaque individu la possibilité de grandir et d'agir en tant que citoyen conscient et responsable.

A travers des espaces de convivialité où peuvent se rencontrer et se découvrir les différentes populations, l'action cherche avant tout à valoriser les différences, le partage et la compréhension afin de créer des liens ouvrant au respect et à la solidarité ; la construction d'un vivre ensemble passant par une reconnaissance mutuelle.

De plus, les animateurs privilégient dans l'organisation de leur action, une logique de soutien à des groupes porteurs d'habitants et/ou usagers bénévoles. Il s'agit d'impliquer les citoyens dans la réalisation d'événements ou de manifestations. Que ce soit dans le cadre de l'organisation d'une disco avec un groupe porteur d'ados, ou la mise en place d'une manifestation ou d'un événement avec un autre groupe (Troc enfant, par exemple), l'équipe privilégie la collaboration et la logique de soutien envers des acteurs. Nous visons à parvenir à l'autonomisation de ces derniers et à leur responsabilisation. L'équipe offre volontiers ses compétences pour aider à la conception de projets, ainsi qu'au cas par cas un soutien logistique ou matériel. Elle met aussi volontiers à disposition ses locaux pour des groupes extérieurs désirant réaliser un événement.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus
<p>Favoriser l'expression et la participation citoyenne.</p>	<p>Révision des statuts de l'association.</p> <p>Sensibiliser la population à la dimension associative.</p> <p>Proposer une semaine thématique autour de la citoyenneté.</p> <p>Renforcer les liens entre le Centre de loisirs et les autres acteurs associatifs de la commune.</p> <p>Inciter les usagers à devenir acteur de leur demande.</p> <p>Renforcer les liens avec les membres actifs bénévoles en proposant plus de moments conviviaux</p>	<p>Tenue d'une A.G. extraordinaire pour l'acceptation des nouveaux statuts.</p> <p>Tenir un stand d'information tenu par le comité lors de nos différentes manifestations en extérieurs.</p> <p>Mise sur pied d'une semaine citoyenne.</p> <p>Renforcer les liens avec les autres associations en les accueillant dans nos murs (APE, Groupe de mamans,...)</p> <p>Proposer aux usagers de devenir acteur de leur demande en leur proposant une fiche de projet</p> <p>Renforcer les liens avec les bénévoles actifs en leur proposant des moments conviviaux (2 soirées sur l'année).</p>	<p>Acceptation des nouveaux statuts.</p> <p>Plus de nouveaux membres</p> <p>Plus grande implication dans la vie associative du Centre</p> <p>Nombre de nouveaux membres amenés par les usagers et les membres.</p> <p>Tenue régulière du stand d'information</p> <p>Régularité dans la mise en place de soirées conviviale pour les bénévoles actifs.</p> <p>Bonne relation avec les autres acteurs associatifs de la commune.</p>

6. Programme d'action

Espace d'accueil tout public

Action	Horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
Accueil secrétariat	Lundi, mardi, jeudi: 8h30-12h/14h-16h. Mercredi : 9h-12h. Vendredi : 14h-16h	Une secrétaire, un professionnel.	Qualitatif : qualité des réponses données aux usagers.
Accueil tout public Mise à disposition de notre salle d'accueil à toute la population. Jeux, bar, discussions, journaux, expositions.	Lun. : 16h-20h Jeu. : 16h-21h Ma.-ven : 16h-22h Mercredi : 9h-21h	2 animateurs sur le terrain.	Quantitatif : nombre de personnes fréquentant l'accueil. Qualitatifs : diversité des personnes présentes. Qualité relationnelle, relation constructive, compréhension et intégration des règles de vie.
Poste ordinateur (ordinateur mis à disposition des usagers pour des recherches professionnelles, scolaires).	Pendant l'accueil libre.	1 animateur référent pendant l'accueil.	Quantitatifs : nombre de personnes utilisant l'ordinateur. Qualitatifs : utilisation adéquate de l'ordinateur, respect des limites.

Activités spécifiques pour les enfants

Action	Horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
5 mercredis à skis Station de Sommand/Praz de Lys (France).	5 mercredis de 8h à 18h, 42 enfants.	2 animateurs. 4 moniteurs.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : acquisition de connaissances liées à

			la pratique du ski.
Centre aéré de février	Lundi à vendredi, 8h-18h, 24 enfants.	2 animateurs. 2 moniteurs.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité et renforcement du lien entre les usagers et les professionnels.
Centre aéré de Pâques	Mardi à vendredi, 8h-18h, 12 enfants.	1 animateur. 1 moniteur.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité et renforcement du lien entre les usagers et les professionnels.
Centre aéré d'été 4 semaines de juillet.	Lundi à vendredi, 8h-18h, 42 enfants.	2 animateurs. 4 moniteurs.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité et renforcement du lien entre les usagers et les professionnels.
Centre aéré d'octobre	Lundi à vendredi, 8h-18h, 24 enfants.	2 animateurs. 2 moniteurs.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité et renforcement du lien entre les usagers et les professionnels.
Fête des enfants à la patinoire de Sous-Moulin.	Mercredi après-midi, 14h-17h.	1 animateur. Collaboration avec les 2 autres Centres de loisirs et le Centre sportif de Sous-Moulin.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : retour des parents et des enfants.
Garden Party Projet en partenariat avec le GIAP et une association établie sur Genève et qui s'occupe de personnes résident sur le canton.	Vendredi soir, 16h-21h.	2 animateurs. Collaboration avec le GIAP et une association invitée à but non lucratif.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : renforcement de la collaboration entre les différents partenaires.
Grande Récré	Mercredi, 13h-18h.	1 animateur.	Quantitatifs : nombre

	12 enfants sur inscription.	1 moniteur.	d'inscription. Qualitatifs : ambiance dans le groupe et retour des enfants et parents
Festival Petit Black Movies Dans le cadre du festival Black Movies.	1 mercredi après-midi, 14h-17h.	2 animateurs.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité des productions présentées, retour des participants.
Ouverture de la patinoire de Sous-Moulin	Dimanche après-midi 14h-17h.	1 animateur. 3 jobs ados. Collaboration avec les 2 autres Centres de loisirs et le Centre Sportif de Sous-Moulin.	Quantitatif : fréquentation. Qualitatif : retour des usagers, bonne collaboration entre les différents partenaires.
Spectacle enfants Engagement de différentes compagnies.	6 spectacles par année, représentation à 15h.	1 animateur pour la programmation. 2 animateurs lors du spectacle.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : ambiance, retour des participants.

Action jeunesse

Action	Horaires	Ressource professionnelle	Résultats attendus
Disco 12-15 ans Soirée organisée entre un collectif d'adolescents et les animateurs. L'argent récolté sert à une sortie en commun.	Vendredi soir, 19h-23h.	3 animateurs.	Quantitatifs : fréquentation des usagers. Qualitatifs : bonne ambiance, retour oral, investissement du groupe organisateur.
Festival AMR Tenue d'un stand de nourriture lors du	Mercredi à dimanche, 16h-02h.	2 animateurs. 6 jobs ados (stand nourriture).	Quantitatifs : fréquentation du stand.

festival de l'AMR en juin au parc des Croquettes. Les jeunes confectionnent et vendent des repas (plats du soir, saucisses, hot-dogs).		4 jobs ados (aspiros, nettoyage du terrain).	Qualitatifs : relation constructive, bonne attitude professionnelle sur le stand, investissement des jeunes dans le projet.
Accueil Ados samedi après-midi	Samedi après-midi, 14h-18h.	1 animateur. 1 moniteur.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité relationnelle, relation constructive.
Job Ados Engagement de jeunes lors de nos manifestations. Les jeunes tiennent différents postes (encadrement de jeux, nettoyage,...).	Toute l'année.	Tous les animateurs.	Quantitatifs : Nombre de jeunes impliqués. Qualitatifs : bonne présentation, ponctualité, contrat réalisé, obtention de compétences professionnelles.
Panneau affichage sur l'actualité Articles, propositions d'engagements pour les jeunes.	Toute l'année.	Tous les animateurs.	Qualitatifs : répondant auprès de la jeunesse, utilisation du panneau par les jeunes.
Cours de snowboard	5 samedis entre janvier et février, 8h-18h.	1 animateur. 1 moniteur.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : phase d'apprentissage réussie, pratiquer une activité physique en plein air, ambiance et retour des participants.
Accueil libre ado vacances	Lundi à vendredi, 17h-22h et une sortie.	2 animateurs.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : participation des usagers aux projets proposés.

Centre aéré ados Les 2 premières semaines de juillet.	Lundi à vendredi, 9h-18h.	1 animateur. 1 moniteur.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité et renforcement du lien entre les usagers et les professionnels.
---	---------------------------	-----------------------------	---

Action spécifiques population adultes

Action	horaire	Ressource professionnelle	Indicateur d'évaluation
Repas aînés Repas ouvert à la population. Repas de midi pour CHF 8.-.	Mardi, 11h30-14h.	2 animateurs. 1 job ados.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité relationnelle.
Soirées femmes Moment de partage pour les femmes du quartier autour de projets mis en place lors de ces soirées.	1 mercredi par mois, 18h30-22h.	1 animateur.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : qualité de la relation, participation active.

Cours, développement personnel

Action	horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
Cours Conversation anglaise. Eveil à la danse. Batterie. Méthode Pilates. Art urbain. Hip-hop filles. Eveil à la musique. Anglais pour jeunes. Break dance enfants. Break dance ados. Guitare moderne. Danse africaine. Atelier B.D. enfants. Atelier B.D. ados. Tai-chi. Guitare classique.	Tous les jours, cours individuels et collectifs.	1 animateur pour la mise en place du cours, gestion administrative. La secrétaire sociale pour la facturation et le suivi des inscriptions. Le professeur (intervenant externe).	Quantitatifs : fréquentation des cours. Qualitatifs : retour oral et satisfaction des élèves, amélioration des compétences, représentation public (audition).

Espace d'exposition

Action	horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
<p>Exposition</p> <p>Proposition faite à des artistes amateur de la région genevoise.</p>	Tous les jours pendant 3 semaines, de septembre à mai vernissage le mercredi.	<p>1 animateur pour la programmation.</p> <p>2 animateurs lors du vernissage.</p>	<p>Quantitatifs : fréquentation lors du vernissage et sur les 3 semaines.</p> <p>Qualitatifs : retour des usagers sur les créations exposées.</p>

Manifestations

Action	horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
<p>Nuit de la chauve souris</p> <p>Tenue de la buvette avec un job ados. Job ados également pour l'encadrement de jeux et grimage.</p>	Début septembre.	<p>2 animateurs.</p> <p>6 jobs ados.</p> <p>Collaboration avec le comité pour la sauvegarde de la chauve-souris.</p>	<p>Quantitatifs : fréquentation.</p> <p>Qualitatifs : apprentissage de nouvelles connaissances, feedback, ambiance générale.</p>
<p>Veillée de Noël</p> <p>Repas canadien avec une animation musicale.</p>	<p>24 décembre</p> <p>18h-22h.</p>	2 animateurs.	<p>Quantitatifs : fréquentation.</p> <p>Qualitatifs : qualité de la relation avec les usagers, ambiance.</p>
<p>2 dimanches avant Noël</p> <p>1^{er} dimanche : projection d'un film sur écran géant.</p> <p>2^{ème} dimanche : contes au coin du feu.</p>	17h-20h.	<p>1 animateur.</p> <p>1 job ados.</p>	<p>Quantitatifs : fréquentation.</p> <p>Qualitatifs : ambiance, retour des usagers.</p>
<p>Bal de mamie Royaume</p> <p>Bal intergénérationnel avec une animation musicale en live.</p>	14h-18h.	2 animateurs.	<p>Quantitatifs : fréquentation.</p> <p>Qualitatifs : ambiance, bon mélange intergénérationnel.</p>

<p>Sucr�-Sal�</p> <p>Petit d�jeuner en musique (jazz, rock, ...), Musique en live.</p>	9h-13h.	<p>1 animateur.</p> <p>Une �quipe de b�n�voles.</p>	<p>Quantitatifs : fr�quentation.</p> <p>Qualitatifs : ambiance, renforcement des liens avec le public.</p>
<p>Sc�ne-libre</p> <p>Mise � disposition de notre salle polyvalente, d'un r�gisseur son, de projecteurs. Fin de la prestation � 23h. Entr�e libre, musiciens et artistes amateurs.</p>	Tous les premiers vendredis de chaque mois (entre octobre et avril), de 19h-23h.	<p>2 animateurs.</p> <p>1 r�gisseur son.</p>	<p>Quantitatifs : fr�quentation.</p> <p>Qualitatifs : ambiance lors de l'�v�nement.</p>
<p>Concerts</p>	Selon la demande, vendredi ou samedi soir, 20h-24h.	2 animateurs.	<p>Quantitatifs : fr�quentation.</p> <p>Qualitatifs : ambiance lors des concerts.</p>
<p>Audition des cours de musique</p> <p>Pr�sentation des cours de musique donn� au Centre.</p>	Un samedi apr�s-midi de juin, 14h-17h.	2 animateurs.	<p>Quantitatifs : fr�quentation des �l�ves et du public.</p> <p>Qualitatifs : qualit� des productions, retour des participants sur le cours.</p>
<p>Soir�e associative</p> <p>Collaboration entre une association et l'�quipe d'animation. L'association g�re la soir�e.</p>	Selon la demande.	1 animateur.	<p>Quantitatifs : fr�quentation, investissement de l'association.</p> <p>Qualitatifs : retour des participants, ambiance.</p>
<p>Assembl�e g�n�rale de l'association du Centre de loisirs et de rencontre de Ch�ne-Bourg</p>	Fin mars, 18h30-22h.	<p>Toute l'�quipe de professionnels.</p> <p>Le comit� de gestion.</p>	<p>Quantitatifs : fr�quentation.</p> <p>Qualitatifs : diversit� des personnes pr�sentes, liens tiss�s avec le public.</p>

<p>Accueil des nouveaux habitants</p> <p>Présentation de notre institution, de notre programme. Recherche de nouveaux membres.</p>	<p>Un samedi en septembre, organisé par la mairie de 10h à 13h.</p>	<p>2 animateurs. 2 membres du comité de gestion.</p>	<p>Quantitatifs : fréquentation sur le stand du Centre de loisirs.</p> <p>Qualitatifs : diversité des personnes présentes.</p>
---	---	--	--

Travail en réseau

Action	Horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
<p>R3CH</p> <p>Réseau regroupant les partenaires sociaux des trois communes.</p>	<p>9 à 10 rencontres par an. 2 heures par rencontres.</p>	<p>1 animateur.</p>	<p>Quantitatifs : fréquentation régulière des partenaires sociaux.</p> <p>Qualitatifs : Diversité des thèmes abordés et qualité des réflexions menées.</p>
<p>Travailleur sociaux hors-murs (TSHM)</p>	<p>Pas de réunion prédéfinie. Rencontre informelle tout au long de la semaine.</p>	<p>Toute l'équipe.</p>	<p>Quantitatif : nombre de rencontre.</p> <p>Qualitatif : évolution constructive de nos relations.</p>
<p>GR3CH (Groupe ressources Trois-Chêne)</p>	<p>2h toutes les 6 semaines.</p>	<p>1 animateur.</p>	<p>Quantitatif : fréquentation régulières des partenaires sociaux.</p> <p>Qualitatif : bonne communication entre les différents partenaires.</p>

Esprit citoyen et vivre ensemble

Action	Horaire	Ressource professionnelle	Résultats attendus
Une matinée de rencontre entre petits et grands	Vendredi matin entre 9h30 et 10h45.	1 professionnel.	Quantitatif : bonne fréquentation. Qualitatifs : évolution constructive de ces matinées, mise en avant de projets.
Saveurs d'ailleurs	Dernier mardi de chaque mois à midi.	2 professionnels. 1 job ado. Collaboration avec un/une cuisinière de Chêne-Bourg.	Quantitatif : fréquentation au repas, régularité du projet. Qualitatif : retour des usagers, bonne collaboration avec le/la cuisinière.
Carnaval	Samedi après-midi 14h-18h.	2 professionnels. Une équipe de bénévoles. Collaboration avec le GIAP.	Quantitatifs : nombre d'enfants et parents présents. Qualitatif : bonne collaboration entre les différents partenaires, retour des participants.
Troc de vêtements et jouets Un groupe de bénévoles organise et s'occupe de récolter et de vendre des vêtements et jouets seconde main.	2 samedis par an.	1 animateur. Une équipe de bénévoles.	Quantitatifs : fréquentation. Qualitatifs : diversité des participants et du public, investissement des bénévoles.